



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2026, 2027 ET 2028

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, que le conseil municipal adoptera le budget 2026 ainsi que le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027 et 2028, lors de la séance extraordinaire qui sera tenue le jeudi, 18 décembre 2025, à 19 h, à la mairie de Contrecœur située au 5000, route Marie-Victorin.

Les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de la séance extraordinaire du 18 décembre 2025 porteront exclusivement sur le budget 2026 et sur le Programme triennal d'immobilisations 2026, 2027 et 2028, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Contrecœur, le 9 décembre 2025.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Éléa Claveau", is positioned above the typed name.

Éléa Claveau, notaire, OMA
Directrice, Services juridiques et greffe



CERTIFICAT DE PUBLICATION
AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET 2026
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026, 2027 ET 2028

Je, soussignée, certifie par la présente que j'ai publié l'avis public concernant l'adoption du budget 2026 et du Programme triennal d'immobilisations 2026, 2027 et 2028, sur le site Internet de la Ville ainsi que sur la bale panneau d'affichage à l'intérieur de la mairie, le tout conformément aux dispositions du règlement 1112-2018 concernant les modes de publications des avis publics à la Ville de Contrecœur.

Donné à Contrecœur, le 9 décembre 2025.

Éléa Claveau, notaire, OMA
Directrice, Services juridiques et greffe